



27 novembre 2018....Les commissaires enquêteurs prennent le soleil !

Non, non, c'est faux, au cours de notre visite sur le site de Massangis nous n'avons pas vu le soleil ! Et pourtant, plusieurs centaines de milliers de panneaux solaires, inclinés et orientés au sud, l'auraient souhaité pour satisfaire l'objectif qui a conduit à leur réalisation.... En salle, les responsables EDF Energies Nouvelles nous donnent quelques éléments d'appréciation.

La [directive sur les énergies renouvelables](#) a défini, pour tous les États membres, des objectifs à atteindre d'ici à 2020 en ce qui concerne la part d'énergie produite à partir de sources renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie. Pour la **France**, cet objectif est fixé à 23 %. Le régime d'aides maintenant autorisé vise à contribuer à la réalisation de cet objectif. Fin 2018, la part de production en énergies renouvelables est estimée à 20%, se répartissant entre l'éolien (5-6%), l'hydraulique (12%) et le solaire (2%).

Notre visite concerne un site qui contribue à l'obtention de ces 2%.

Située dans le département de l'Yonne, la centrale photovoltaïque de Massangis, mise en service en 2012, fait partie du parc des 28 centrales solaires d'EDF énergies renouvelables est équipée d'environ

700 000 panneaux photovoltaïques nouvelle génération, dits « à couches minces », produits par First Solar, sur un site de 141 hectares. Elle produit l'équivalent de la consommation électrique d'environ 26 000 habitants (puissance installée de 56 MWc) et permet d'éviter l'émission d'environ 4 300 tonnes de CO₂ par an. Le point de départ de ce projet était de restaurer la qualité de l'eau du bassin d'alimentation de captage de la source du Moulin de Villiers-Tournois : la teneur en nitrates était, depuis des années, supérieure au seuil de tolérance (50 milligrammes par litre, ndlr). « *Sur ce point, il faut reconnaître que les résultats tardent à venir. Malgré nos efforts, nous sommes passés une seule fois en dessous de la norme* » relève le maire, « *D'où ma colère quand j'apprends que l'Isle-sur Serein stocke ses boues*

d'épuration à proximité du bassin de captage. »

La centrale, ce sont des milliers de plateaux de 90 panneaux solaires (6 en hauteur sur 15 de long) sur plusieurs dizaines d'hectares produisant une électricité basse tension et faible ampérage qu'il va donc falloir assembler pour en augmenter l'ampérage avant d'utiliser les transformateurs pour en amener le voltage à 6000 volts.

Les difficultés : D'abord, le nettoyage des 700 000 panneaux, ensuite les sangliers et les oiseaux qu'il faut empêcher de tomber des pierres sur les panneaux... Et le repérage des panneaux hors d'usage. Ce dernier est réalisé par avion en une journée, pour la quasi-totalité des sites EDF énergies renouvelables... bien plus rapide, efficace et bon marché qu'un drone, et doublé ensuite par un contrôle visuel à pied sur site par les techniciens du centre!

Les retombées en termes d'emplois :

- Six emplois permanents ont été créés pour la maintenance électrique du site. « Les deux derniers recrutements se sont faits localement à des niveaux bac pro et BTS.
- Des emplois indirects.

EDF-EN fait appel aux services de l'Esat de l'Isle-sur-Serein pour l'entretien paysager de la base de vie. Mais c'est également une dizaine de personnes qui débarquent deux fois par an, pendant trois semaines, pour entretenir les abords des modules solaires. Et ce sont autant de clients pour les gîtes proches de la centrale.

Les retombées financières

- pour les propriétaires des parcelles occupées qui perçoivent un loyer annuel équivalent à 2.000 € l'hectare (le site s'étend sur 141 hectares).
- pour la commune
 - Environ 200 000 euros par an, outre la reconversion d'un site pollué,
 - Taxe d'aménagement (en une fois)
 - Loyers
 - Mesures compensatoires et d'accompagnement.

Après ces quelques informations, nous voilà, tous les quinze, sur le site à la suite des responsables qui vont nous montrer en détails méthodes de connexion entre panneaux, les moyens permettant d'adapter ampérage et voltage aux conditions d'entrée sur le réseau extérieur...

Et enfin, un déjeuner avec d'intenses discussions sur l'intérêt et l'impact de ce type de production d'électricité sur le changement climatique ! Nos plus vifs remerciements vont à Madame Jennifer Ménagé, Responsable Développement pour les Régions IdF, Centre et Bourgogne Franche Comté dont la présentation et les explications étaient claires, complètes et qui a parfaitement organisée notre visite, et à Monsieur Olivier Jehanno qui nous a piloté pour la visite du site et dont l'enthousiasme communicatif soulève les foules puis Monsieur Alexandre Margain dont la discrétion n'a d'égale que la compétence dont il a fait preuve pour répondre à des questions parfois délicates.

